

*Questions orales*

Cependant, pour autant que mes fonctionnaires seront invités à participer à des études de ce genre, je ferai en sorte qu'ils soient à la disposition des ministères intéressés, ainsi que des provinces, pour essayer de mettre au point des techniques susceptibles de contrôler ce phénomène.

[*Traduction*]

**M. Yewchuk:** Étant donné que la santé publique relève de sa compétence, le ministre songe-t-il à s'engager immédiatement à établir des règlements relatifs à la santé et à la sécurité des travailleurs industriels; de plus, voudrait-il examiner la possibilité de détacher des inspecteurs fédéraux à plein temps dans ces régions en vue de tenter de résoudre ce problème?

[*Français*]

**M. Lalonde:** Monsieur le président, l'honorable député sait sans doute que les questions de sécurité industrielle, dans la plupart des cas, sont de responsabilité provinciale. Cependant, dans le domaine de l'environnement, certaines responsabilités ont été attribuées à l'autorité fédérale et, à l'heure actuelle, relèvent du ministère de l'Environnement. Encore une fois, je ne puis que répéter la réponse que j'ai donnée à la question précédente.

\* \* \*

**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**

LE GAZ NATUREL—LES CONSULTATIONS AVEC LE QUÉBEC SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN GAZODUC POUR TRANSPORTER LE GAZ À PARTIR DU NORD

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné les découvertes de gaz faites dans les îles Melville et Christian, le ministre a mentionné tout à l'heure la possibilité de l'établissement d'un réseau de gazoducs vers l'Est. Peut-il dire s'il a communiqué avec les autorités de la province de Québec, et si elles se sont montrées intéressées à l'étude d'un tel projet du côté est de la baie James et de la baie d'Hudson?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, mes fonctionnaires ont discuté de questions relatives à l'énergie avec les fonctionnaires du Québec, mais nous n'avons pas eu de discussion précise sur ces questions en particulier. Il s'agit de proposer un tel gazoduc à l'Office national de l'Énergie qui, par la suite, devra prendre une décision avant que le gouvernement canadien en prenne une sur un tel gazoduc.

\* \* \*

[*Traduction*]

**LES FINANCES**

LA VALEUR DES CONCESSIONS FISCALES AUX SOCIÉTÉS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE ÉTUDE DES RÉPERCUSSIONS DE L'AFFECTATION AU LOGEMENT D'UN MONTANT IDENTIQUE

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et a trait au rapport présenté au Parlement sur les mesures fiscales relatives aux sociétés. D'après les conclusions du rapport, 73,000 emplois ont été créés grâce aux dégrèvements fiscaux de 1.8 milliard de dollars consentis

[M. Lalonde.]

aux sociétés contribuables du Canada. Le gouvernement a-t-il entrepris une analyse comparable de rentabilité pour déterminer les répercussions qu'une injection semblable d'avantages fiscaux ou une impulsion semblable aurait, par exemple, sur l'industrie du logement et combien d'emplois y seraient créés?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Je ne pense pas que le gouvernement ait procédé à une telle comparaison, mais quand des décisions sont prises dans ce domaine, on effectue en général ce genre de comparaisons et il est très difficile de les évaluer en termes statistiques. Nous stimulons l'industrie du logement et j'espère que nous pourrons atteindre nos objectifs. D'autres secteurs de l'activité économique auraient également besoin d'impulsion car, lorsqu'on envisage les choses à long terme aussi bien qu'à court terme, il faut songer à l'embauche, non seulement pour l'avenir immédiat mais également pour la santé économique générale du pays et, si nous pouvons réaliser des progrès sans provoquer d'inflation, nous aurons une meilleure chance de maintenir le plein emploi que si l'on avait stimulé l'économie trop brusquement ou dans des domaines trop particuliers au détriment de l'avenir.

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La parole est au député de Rocky Mountain.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**

LA MISE À LA DISPOSITION DES MINISTRES D'AVIONS DU GOUVERNEMENT POUR DES ACTIVITÉS POLITIQUES—L'EXISTENCE DE DIRECTIVES

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et a trait à l'activité du ministre de la Justice qui est chargé de la campagne de Tony Merchant. J'aimerais savoir si les frais que représente la partie des vols fréquents que fait le ministre de la Justice vers la Saskatchewan à des fins partisanes sont facturés au parti libéral de la Saskatchewan, y compris le détournement sur Regina d'un avion du gouvernement pour raisons de divertissement à l'occasion d'une réception électorale en l'honneur du beau-frère du ministre? Le gouvernement a-t-il établi et publiera-t-il des directives pour mettre fin au versement de deniers publics au profit des activités du parti libéral?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je ne sais rien de ces allégations; c'est la première fois que j'en entends parler. De fait, je doute qu'elles soient exactes.

**Des voix:** Oh, oh.

**M. Sharp:** D'autre part, je signalerais que les membres du cabinet, tout comme le chef de l'opposition, ont des laissez-passer pour les vols d'Air Canada.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Le premier ministre suppléant se renseignerait-il sur ce qu'il prétend être des allégations sans fondement, et dirait-il à la Chambre s'il existe des directives sur le remboursement par le parti libéral au gouvernement du Canada . . .

**Des voix:** Oh, oh.

**M. Clark (Rocky Mountain):** . . . des frais d'utilisation d'un avion du gouvernement, comme le prévoit mainte-